

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS

Le 18 décembre

Les associés de la Société dénommée A.B.C.I.S.S., Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 € ayant son siège social à POITIERS (Vienne) 11 T Rue Jean Jaurès identifiée sous le numéro SIREN 405 373 978 RCS POITIERS, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par Madame BRIMAUD Claudie.

ASSOCIES - PRESENCE – REPRESENTATION

Madame BRIMAUD Claudie Maguy, divorcée de Monsieur DECANter Bernard Jean-Marie, demeurant à BEAUMONT SAINT CYR (Vienne) 7 rue des Portes Rouges, ici présente,

Madame Alix Marie Sophie DECANter, célibataire, demeurant à SAINT MARTIN LA PALLU (Vienne) 3 Les Quatre Vents, ici présentes

Madame Sophie Marie Elise DECANter, célibataire, demeurant à GIZAY (Vienne) 26 Les Gabins

Monsieur Thibault Jean Matthieu DECANter, célibataire, demeurant à BEAUMONT SAINT CYR (Vienne) 7 rue des Portes Rouges

Le président constate que l'assemblée est régulièrement constituée et déclare qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- Un projet des statuts à jour de la société ;

Le président indique que conformément aux dispositions réglementaires, tous les documents nécessaires à l'information des associés ont été tenus au siège social à la disposition des associés qui ont pu en prendre connaissance ou copie.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

La discussion est ouverte.

Diverses explications sont échangées entre les membres de l'assemblée et le président répond aux questions qui lui sont posées.

Personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

RESOLUTION(S)

1^{ère} résolution : agrément des nouveaux associés

Monsieur DECANter Bernard est décédé à FAYE L'ABBESSE (79350) le 20 avril 2023 laissant pour lui succéder :

1) Madame Alix Marie Sophie DECANter, demeurant à SAINT MARTIN LA PALLU (Vienne), 3 Les Quatre Vents, célibataire.

Née à SAINT GERMAIN EN LAYE (Yvelines), le 25 août 1990.

Partenaire de Arnaud Denis LACOMME, aux termes d'un pacte civil de solidarité enregistré au service de l'état civil de la mairie de MIGNALOUX-BEAUVOIR, le 17 juin 2022.

De nationalité française.

Fille du DEFUNT et de Madame BRIMAUD Claudie .

2) Madame Sophie Marie Elise DECANter, demeurant à GIZAY (Vienne), 26 Les Gabins, célibataire.

Née à SAINT GERMAIN EN LAYE (Yvelines), le 20 août 1992.

Partenaire de Monsieur Bastien Pierre Alexandre FERCHAUD, aux termes d'un pacte civil de solidarité enregistré au greffe du Tribunal d'instance de POITIERS, le 6 septembre 2017.

De nationalité française.

Fille du DEFUNT et de Madame BRIMAUD Claudie.

3) Monsieur Thibault Jean Matthieu DECANter, demeurant à BEAUMONT SAINT CYR (Vienne), 7 rue des Portes Rouges, célibataire.

Né à ROUEN (Seine-Maritime), le 15 septembre 1999.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité, ainsi déclaré.

De nationalité française.

Fils du DEFUNT et de Madame BRIMAUD Claudie.

L'entrée des ayants-droits de Monsieur DECANter dans la société est soumise à l'agrément de l'associé restant.

Madame BRIMAUD donnent son agrément pour que Madame Alix DECANter, Madame Sophie DECANter et Monsieur Thibault DECANter deviennent associés de la société ABCISS

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution : désignation d'un mandataire pour les parts sociales indivises

Conformément à l'article 1844 du Code civil, les copropriétaires d'une part sociale indivise sont représentés par un mandataire unique, choisi parmi les indivisaires ou en dehors d'eux.

Les associés précisent que les droits relatifs aux parts sociales détenues en indivision entre Madame Alix DECANter, Madame Sophie DECANter et Monsieur Thibault DECANter seront exercés par Madame Sophie DECANter.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution : changement de gérant

Monsieur DECANter Bernard étant décédé, il est procédé à la nomination d'un nouveau gérant.

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de nouveau gérant :
Madame BRIMAUD Claudie, susnommée, pour une durée indéterminée.

Madame BRIMAUD a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} résolution : transfert du siège social

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance décide de transférer le siège social de POITIERS (Vienne) 11 T Rue Jean Jaurès à GEAY (79330) Les Roches Baudin, à compter de ce jour

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} résolution : Modification des statuts

1/ Suite au décès de Monsieur DECANter et l'agrément de ses ayants-droits, la modification corrélative des statuts est soumise au vote de l'assemblée générale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2/ Suite au remplacement du gérant voté ci-dessus, la modification corrélative des statuts est soumise au vote de l'assemblée générale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3/ Suite au transfert du siège social voté ci-dessus, la modification corrélative des statuts est soumise au vote de l'assemblée générale.

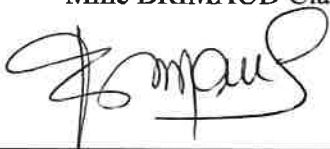
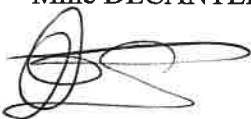
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Tous pouvoirs sont donnés à Madame BRIMAUD Claudie à l'effet d'effectuer toutes opérations nécessaires à la mise en œuvre desdites résolutions, de signer tous actes sous seing privé ou authentiques et tous documents relatifs aux résolutions adoptées et d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée

De tout ce qui précède il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance et tous les associés ou leurs mandataires.

Mme BRIMAUD Claudie 	Mme DECANter Alix 
Mme DECANter Sophie 	M. DECANter Thibault 